

mon attention. Malgré tout l'enthousiasme qui l'anime pour les abeilles et les charmes qu'il trouve dans l'apiculture, le capitaine B. est loin cependant de conseiller qui que ce soit de fonder sur cette carrière des espérances exagérées. Voici ce qu'il me dirait à propos durant les conversations que nous eûmes ensemble après la visite de sa ferme.

Il n'y a pas de doute, disait-il que la culture des abeilles soit profitable comme tout autre genre de culture. Mais il ne faut pas s'attendre à trouver une mine d'or dans l'exploitation de cette industrie. Si un apiculteur réussit à faire de bons profits, il ne faut pas croire qu'il n'éprouve pas parfois des pertes et des déceptions. Le succès en apiculture, comme en toute espèce de choses, appartient à l'homme persévérant qui sait essayer les revers de la fortune. Contre une ruche qui prospère il peut souvent s'en trouver plusieurs qui ne donneront qu'un maigre rendement même avec tous les soins prescrits. On calcule qu'une ruche vaut quatre piastres par année. Je pense qu'en général ce calcul n'est pas exagéré si on tient compte de tout ce que la ruche produit : miel, cire, essaim, etc., etc. Mais que de gens ont investi du capital dans l'apiculture comptant avec enthousiasme sur ce profit et qui ont rebroussé chemin au premier obstacle.

Néanmoins je n'hésite pas à dire que tout individu actif et soigneux peut embrasser cette branche d'occupation avec espoir d'être récompensé d'une manière satisfaisante. Mais pour faire de l'apiculture sur une grande échelle il faut être placé dans un endroit où il n'y a pas déjà beaucoup de ruches dans le voisinage, car les abeilles n'amasent du miel qu'en autant qu'elles en trouvent dans les plantes. Les champs sont un pâturage pour elles comme pour les bestiaux ; si elles sont en trop grand nombre sur une superficie quelconque elles en souffriront. Dans une localité encombrée d'abeilles il vaut mieux ne garder que quelques ruches pour puiser le miel de leur voisinage immédiat. Ces quelques ruches prospères rapporteront plus à leurs propriétaires, que si ce dernier en avait mis végété un grand nombre à leur place.

(A continuer.)

JEAN BELLEVUE.

FAITS DIVERS.

On nous écrit de Henryville :

Les propriétaires de la fromagerie de St. George d'Iberville, à Henryville, n'ont pas été déçus dans les espérances qu'ils avaient conçues sur le succès de leur entreprise du mois d'avril dernier.

La saison a été de quatre mois et demi. La quantité de lait reçu pendant cet espace de temps a été de 456,266 livres. Avec ce lait M. H. L. Davis à qui les propriétaires ont confié la conduite de leur établissement a manufacturé 49037 lbs de fromage de qualité supérieure.

Le prix de ce fromage a varié de 10½ à 11½ cts.

Les livres de comptes de la Compagnie accusent un dividende de quinze par cent payé aux actionnaires.

Le tableau suivant, que nous empruntons au *Monetary Times*, de Toronto, nous fait connaître les différents pays qui ont fait l'année dernière, le commerce de bois avec le Canada :

France.....	\$ 64,525
Indes Anglaises.....	603,007
Angleterre.....	12,776,984
St. Pierre Miquelon.....	15,745
Espagne.....	4,016
Portugal.....	42,707
Belgique.....	39,101
Hollande.....	6,376
Gibraltar.....	6,124
Indes Etrangères.....	27,153
St. Domingue.....	3,842
Madère.....	110,637
Bermudes.....	2,294
Indes Espagnoles.....	294,605
Iles Canaries.....	24,742
Afrique.....	5,006
Etats-Unis.....	9,164,038
Nouvelle-Galles du Sud.....	10,326
Victoria (Australie).....	10,770
Nouvelle-Zelande.....	5,100
Amérique du Sud.....	477,205
Chili.....	55,700
Pérou.....	50,473
Iles Sandwich.....	10,124
Chine.....	49,711
Valparaiso.....	2,350

La province d'Ontario ne fait son commerce de bois qu'avec les Etats-Unis, ou à peu près. Québec fait son commerce surtout avec l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Amérique du Sud. Les provinces maritimes font beaucoup d'exportations aux Indes Occidentales et dans l'Amérique Méridionale. De son côté, la Colombie Anglaise a commercé avec le Chili, le Pérou, la Chine et les Iles Sandwich font un commerce qui promet beaucoup.

La province de Québec occupe le premier rang dans notre commerce de bois. L'état suivant la prouve :

L'année dernière, Ontario a vendu du bois pour \$6,109,742 ; Québec, pour \$12,059,684 ; Provinces Maritimes, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick, \$3,159,827 et \$3,356,229, respectivement, et la Colombie Anglaise, \$214,377.

Dimanche matin, un détachement de dix agents de la police provinciale est arrivé de Québec, sous le commandement du capitaine Voyer, afin de prêter main forte au constable Braz au de St. Scholastique, pour arrêter les Indiens du Lac des Deux-Montagnes contre lesquels sont lancés des warrants sur la plainte du séminaire de St. Sulpice.

Le détachement s'est mis en route hier matin, tout porte à croire que les Indiens ne l'auront pas gêné dans l'accomplissement de sa mission. Au reste les hommes sont solidement bâtis et armés jusqu'aux dents, ils tiendront facilement en respect les récalcitrants.

HURON.—On écrit des bords du lac Huron :

Nous tenons d'un M. Rowan, membre du parti d'explorateurs du chemin du Pacifique le récit tragique qui suit : Cet automne, deux marchands de bois, M. Williams et Murray, se mirent en frais d'exploiter une limite, à quelques milles au-dessus de leur moulin, sur les bords de la Rivière des Aveugles, tributaire du lac Huron. Ils engagèrent sept travailleurs, les équipèrent et leur donnèrent des provisions nécessaires de lard, farine et une quantité d'avoine, pour la saison de l'hiver. Il y avait sept jours que les voyageurs étaient partis, et M. Murray et Williams commencèrent à avoir des inquiétudes sur leur

compte. Ils ne devaient mettre que deux jours au plus à faire le voyage. M. Murray apprit qu'un homme avait descendu la rivière. Il s'en fut le trouver pour lui demander des nouvelles. Celui-ci répondit qu'il n'en avait pas, mais qu'il avait vu l'embarcation des voyageurs attachée à la rive, à moitié remplie d'eau. Nouvelle crainte de M. Murray, qui se décida à remonter la rivière jusqu'à la hutte des voyageurs. Il arriva à la tomber de la nuit. Il cria, mais personne ne lui répondit. Il se rendit à la hutte, entrebâilla la porte ; mais une odeur infecte le fit reculer de cinq ou six pas. Il se remit et tenta de nouveau d'entrer ; il vit des restes de feu dans la cheminée, et çà et là des tas d'avoine en désordre et quelques sacs remplis du même grain. Il commença à relever l'avoine et à la mettre dans un coin de la hutte : l'odeur devenait de plus en plus infecte. Tout à coup, ô horreur, il rencontra une main. Il continua ses recherches et bientôt il eut devant lui un spectacle vraiment horrible.

Les sept voyageurs à leur arrivée avaient entassé leurs provisions dans la hutte ; avaient allumé le feu, étendu leurs couvertures à terre et s'étaient endormis les pieds au feu et la tête sur des sacs d'avoine, pour ne se réveiller jamais. Pendant la nuit les piles de sacs d'avoine et autres étaient tombés sur eux et les malheureux étaient morts asphyxiés.

Quatre de ces infortunés venaient des townships d'Ashfield, les autres étaient des Canadiens-Français.

Lundi soir, vers les cinq heures, Alfred Bissonnet, cultivateur de Varennes, Grande Côte, laissait sa demeure pour aller au moulin porter moule du grain. Un habitant du Cap St. Michel le vit prendre la glace pour couper l'ance du cap au village. Aujourd'hui, sa famille ne le voyant pas revenir, commença à s'alarmer sur son absence. Tous les habitants de la côte se mirent à sa recherche. En suivant la trace de sa voiture sur la glace, ils arrivèrent à un vaste trou, à quelques pas duquel se tenait son chien, couché sur son casque. Plus de doute, un accident avait eu lieu en cet endroit. D'ailleurs, l'ami de l'homme y était pour attester le malheur de son maître, On se mit à élargir la mare et à sonder la profondeur. On vint de repêcher les sacs de grains ; mais on craint beaucoup de ne pas avoir le même succès pour le corps de ce pauvre Bissonnet.

Il laisse une femme éplorée avec dix enfants en bas âge.

DE TOUT UN PEU.

J'examinais un maçon l'autre jour. Il travaillait ce qu'il lui plaisait à voir. Vint l'heure du dîner frugal, hélas ! dont un pain rond, blanc du reste et bien cuit sous sa croûte dorée, était le plat de résistance ; et de quelles dents il vous coupait les morceaux ! Je croyais vraiment que tout y passerait. Il en laissa cependant deux fois la grosseur du pouce, qu'il remit soigneusement dans un sac.

—Cela ne valait pas la peine, lui dis-je en riant, et si c'est là-dessus que vous comptez pour le goûter !...
—Oh ! fit-il en secouant la tête et en me regardant d'un air singulier, ce n'est pas cela.

—Qu'est-ce donc ?

—J'ai peur de le dire. Cela ferait peut-être rire monsieur.

—Dites toujours.

—En bien, monsieur, quand je n'en rapporte pas, ma femme croit que je n'en ai pas eu assez.
On n'invente pas ces mots-là, ils viennent du cœur, et ce n'est pas l'esprit qui les trouve.

Heureux qui les dit ! plus heureux peut-être qui les inspire !

Les seize premières représentations de *Jeanne d'Arc* à la Gaité ont produit le chiffre énorme de 106,478 fr.

La légende de Jeanne d'Arc est la plus grande et la plus pure de nos gloires ; nous avons visité, il y a quelques années, à Domrémy, près Neufchâteau, l'humble chaumière où reçut le jour cette vierge inspirée, et ce pieux pèlerinage est le plus doux souvenir que nous ayons remporté de notre séjour dans les Vosges.

Nous y avons recueilli quelques notes assez intéressantes pour ceux de nos lecteurs qui ont vu jouer la pièce de M. J. Barbier et Gounod.

Le village de Domrémy remonte à une époque très éloignée. Il en est parlé dans la fondation du prieuré de Chateaufort, en 1070 ; c'était une paroisse au quinzième siècle, car on voit figurer le curé de ce village parmi les témoins qui déposèrent lors de l'enquête faite en 1454, pour la réhabilitation de Jeanne d'Arc.

Le 15 février 1586, un sieur Thomassin Freminet, receveur, et Jacqueline de l'Épine, sa femme, vendirent à Louise de Stainville, comtesse de Salin, une maison dite *la Pucelle*, sise à Domrémy, avec ses dépendances, moyennant 500 fr.

En 1814, lors de la première invasion, elle appartenait à un sieur Gérardin, ancien milicien et parent éloigné de la Pucelle, à qui elle était tombée en partage. Un Anglais voulut acheter cette maison ; il en offrit un prix très élevé à son propriétaire ; mais ce brave homme, devant le but de l'Anglais, refusa obstinément ses offres, et quoique pauvre, céda la maison au département, afin qu'elle fût conservée comme monument historique. Gérardin, en récompense de cette belle action, reçut la décoration de la Légion d'honneur et fut nommé à un emploi de garde-forestier.

Cette maison est conservée avec le plus grand soin par le département des Vosges, qui en a confié la garde à une religieuse. Sur le frontispice de la porte, on remarque les armoiries de la famille, qui, sont, d'un côté : un écusson avec trois soies de charrier, et de l'autre une épée soutenant la couronne avec trois fleurs de lys. On lit en haut : *Vive labeur !* avec le millésime 1431. Au dessous de cette pierre, se trouve la statue de Jeanne d'Arc, qui paraît être de la même époque.

Au milieu de la première pièce de cette maison se trouve la charmante statuette en bronze de Jeanne d'Arc, sculptée, par la princesse Marie d'Orléans, donnée par le roi Louis-Philippe. Cette statuette a été inaugurée à Domrémy, avec grande solennité, le 9 mai 1843.

En 1820, Louis XVIII fonda à perpétuité une école gratuite pour les jeunes filles à Domrémy ; elles reçoivent toutes une éducation qui leur permet de gagner leur vie sans aller en service ; car une tradition s'est perpétuée dans ce petit village : c'est qu'aucune des compatriotes de Jeanne d'Arc, c'est-à-dire aucune fille née à Domrémy, de parents originaires de Domrémy, ne peut être domestique.

Le Liquide de Jacobs s'emploie à l'intérieur et à l'extérieur.

Trois Pilules de Colby sont une dose moyenne.

BULLETTIN TÉLÉGRAPHIQUE.

FRANCE.

Paris, 15.—Dans l'Assemblée aujourd'hui, M. Daheil, de l'extrême droite, a présenté une pétition couverte de 120,000 signatures et demandant la restauration de la monarchie.

Une affaire négociée par Rouher et par laquelle le gouvernement devra rendre à l'ex-impératrice Eugénie certains objets d'art et lui payer \$600,000, a été soumise à la commission du budget.

Paris, 16.—Une dépêche de Madrid mande que le président Castellar, accompagné du secrétaire d'Etat, a fait une visite officielle, aujourd'hui, au ministre Sickles, pour lui annoncer la remise du *Virginia* au gouvernement américain.

Versailles, 17.—La commission des finances a décidé aujourd'hui de porter à un chiffre plus élevé le traitement du président MacMahon, de manière à lui permettre de donner des fêtes à Paris.

Cette décision ne comporte pas le transfert de la capitale à Paris.

Paris, 19.—Le projet de loi pour l'augmentation du salaire du président MacMahon a été adopté aujourd'hui, à l'Assemblée.

Paris, 19.—Dans un rapport officiel du naufrage du *Ville du Havre*, le capitaine Surmont, dit qu'il n'a eu que le temps de sauter sur le pont du vapeur avant que la collision ait eu lieu. Dans le choc, l'avant du *Loch Earn* pénétra à une grande profondeur dans la quille du *Ville du Havre*, au-dessous de la ligne de flottaison. Suivant ses prévisions, l'eau se précipita avec violence et le navire ne resta que quelques minutes sur les flots. On n'eut pas le temps de fermer la porte de la cloison transversale de la chambre de l'engin, et la bouilloire fut inondée sur le champ par cette voie.

Le second du navire fut chargé de l'œuvre du sauvetage au moyen des embarcations. Deux chaloupes furent mises en pièces et les malheureux qu'elles contenaient, tués ou noyés par la chute du grand mât. Le capitaine resta à son poste. Il disparut sous les eaux du navire, et lorsqu'il revint à la surface, il fut recueilli par les hommes du *Loch Earn* qui montaient les barques venues au secours des naufragés. Un intervalle d'une douzaine de minutes s'écoula depuis la collision jusqu'à l'engloutissement du *Ville du Havre*.

SUISSE.

Berne, 15.—L'élection annuelle du Conseil Fédéral, pour la présidence et la vice-présidence de la Confédération Suisse, a eu lieu aujourd'hui. Le Dr. Clench a été élu président et le Dr. E. Welti vice-président.

PRUSSE.

Berlin, 15.—La reine douairière Elizabeth de Prusse est morte à l'âge de 72 ans.

Washington, 15.—Le secrétaire Richardson dans une lettre qu'il adresse au représentant Dawes, répète ce qu'il a déjà dit : qu'il vaut mieux établir de nouveaux impôts que de contracter un emprunt et qu'il a choisi le thé et le café parce que le public s'apercevait moins de l'impôt sur ces articles que sur d'autres.

Quant aux taxes de l'intérieur elles pourront être collectées sans frais additionnels pour le pays.

Le secrétaire a constaté aujourd'hui, après examen, que depuis le 1er décembre, la dette publique a augmenté de \$5,000,000.

New-York, 15.—Une lettre de Charles Burriett Waite, l'un des survivants du *Ville du Havre* ne confirme pas les accusations lancées contre les officiers de ce paquebot.

Il dit que les officiers survivants ont fait tout en leur pouvoir pour sauver les passagers, mais que le navire a sombré trop vite après l'abordage pour permettre de prendre les moyens ordinaires de sauvetage.

Il déclare que le capitaine Surmont a sombré avec le navire et qu'il a été recueilli quelques temps après.

M. Regnier a envoyé une longue lettre au *Times* se plaignant de la manière, avec laquelle on l'a traité dans la cour martiale qui vient de juger Bazaine, et offrant d'expliquer sa conduite devant un tribunal qui se composerait d'un représentant du *Times* et de deux autres rédacteurs anglais.

Le *Times* a refusé de prendre part dans cette investigation.

ANGLETERRE.

Londres, 16.—Les nouvelles reçues de la Côte d'Or, en date du 24 novembre, mandent que le général Wolseley est maintenant complètement rétabli, et qu'il a repris le commandement des troupes. Pendant sa maladie, l'expédition n'a pu rien faire, et même à présent, on éprouve beaucoup la difficulté à marcher contre l'ennemi, à cause du nombre considérable de soldats qui sont atteints de la fièvre.

Londres, 16.—Le correspondant du *Times* à Paris, dit que le maréchal Bazaine avait l'intention de se joindre aux Carlistes si sa sentence eut été commuée en exil. Le succès des républicains dans les dernières élections a jeté la consternation parmi les conservateurs.

Londres, 16.—Une dépêche de Sheffield annonce qu'une tempête terrible a sévi en cette ville aujourd'hui. Plusieurs battées et un grand nombre de cheminées ont été renversées par le vent.

On rapporte que beaucoup de personnes ont été tuées et blessées.

Une grande excitation règne dans la ville. L'impératrice Eugénie a fait une visite aujourd'hui à la Reine Victoria à "Windsor Castle."

ESPAGNE.

Bayonne, 16.—Le journal officiel des Carlistes de cette ville, annonce que les troupes royalistes ont capturé la ville de Berga.

Le curé de Santa Cruz qui a été fait prisonnier il y a quelques jours par Lizarroga, doit subir son procès devant une cour martiale.

ETATS-UNIS.

Washington, 16.—A cause de la mort du Col. Frédéric Dent, père de madame Grant, le Cabinet ne s'est pas assemblé aujourd'hui, et le président n'a pas reçu de visites.

Un bill a été présenté aujourd'hui pour amender l'acte réduisant la taxe imposée sur les importations.

Washington, 17.—Le *Virginia* a été remis aux autorités américaines à neuf heures hier matin, et il a fait voile de Bahia-Honda à quatre heures de l'après-midi.

ALLEMAGNE.

Berlin, 17.—Une ordonnance promulguée officiellement aujourd'hui ordonne qu'à l'avenir tous les évêques à leur installation, jureront de maintenir une subordination entière à l'Etat et de coopérer à supprimer toutes intrigues déloyales.